



EN BREF :

- Insectes : activité ralentie pour plusieurs insectes, sauf les fausses-arpenteuses du chou, les pucerons et la cécidomyie du chou-fleur.
- Maladies : les niveaux d'infestation de la majorité des maladies sont stables, excepté pour les taches alternariennes et la nervation noire.

INSECTES

Les insectes sont de moins en moins actifs dans les champs de crucifères. On ne retrouve que quelques œufs de **mouche du chou**. Les **altises** sont présentes en plus grand nombre dans seulement quelques champs de Lanaudière. Les traitements faits contre les **thrips** ont permis de bien les contrôler.

Du côté des **chenilles défoliatrices**, on observe une augmentation des larves de la **fausse-arpenteuse du chou** dans plusieurs secteurs justifiant l'application d'insecticides pour les réprimer.

Les populations de **pucerons** sont également en hausse dans des champs de crucifères asiatiques et de rutabagas des régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Des interventions sont réalisées pour protéger les crucifères dont la commercialisation est mise en jeu lorsqu'elles sont infestées par ces insectes.

Quant à la **cécidomyie du chou-fleur**, les captures sont variables d'un site à l'autre. Cependant, on continue d'en piéger dans la majorité des champs suivis dans le cadre du réseau de veille sur la cécidomyie du chou-fleur. Des dommages sont toujours rapportés. Ils sont plus sévères aux endroits où les captures ont été abondantes et où les crucifères n'ont pu être protégées adéquatement par des traitements phytosanitaires ou l'utilisation de filets agronomiques.

MALADIES

Les niveaux d'infestation de la plupart des maladies affectant les crucifères sont stables depuis la semaine dernière.

Par contre, on remarque une légère augmentation des **taches alternariennes** sur des crucifères des régions de la Capitale-Nationale, de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. Des fongicides sont appliqués pour limiter la propagation des taches sur les plants ainsi que dans les champs de crucifères.

La **nervation noire** a également progressé dans des champs de crucifères de la Montérégie-Ouest, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. La baisse des températures prévue pour la semaine prochaine devrait freiner l'évolution de cette maladie dont la température optimale de développement se situe entre 25 et 30 °C. La prévention est un de nos seuls outils contre la nervation noire. Consultez l'avertissement **No 07** du 21 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07cru12.pdf>) pour en savoir davantage sur cette maladie.

Une liste des insecticides et fongicides homologués contre les principaux ennemis des crucifères est disponible dans le bulletin d'information **No 01** du 26 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru12.pdf>).

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal–Laval–Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 – L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – crucifères – 6 septembre 2012**

